



Pour que le droit international et la démocratie l'emportent sur la politique de puissance et l'autoritarisme : osons davantage d'Europe

La résurgence des politiques impériales de puissance

Le droit international et la coopération multilatérale sont ouvertement remis en cause par les grandes puissances autoritaires et nationalistes. Le régime dictatorial et kleptocratique de Poutine opprime la société civile et mène une guerre d'agression contre l'Ukraine et une guerre hybride contre l'Europe. La Chine pratique une politique étrangère néocoloniale et a mis en place, en son sein, un État totalitaire de contrôle et de répression. Enfin, les États-Unis de Trump font chanter leurs anciens alliés comme si le droit international n'existait pas, tout en sapant la démocratie et l'état de droit à l'intérieur du pays. Ces trois puissances ont en commun de dénier *de facto* leur souveraineté aux petits États et de concevoir le monde en fonction de leurs sphères d'influence. En outre, elles promeuvent une conception de l'économie marquée par l'oligarchie, aggravant ainsi fortement les inégalités économiques et sociales. Dans le monde entier, la démocratie, l'état de droit et les droits humains subissent une pression accrue du fait de cette politique des grandes puissances.

Le retour de la politique impériale de puissance ne se manifeste pas seulement dans la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, mais aussi là où les grandes puissances recourent à nouveau ouvertement à la contrainte militaire et aux menaces. C'est le cas de la Chine vis-à-vis de Taïwan. L'attaque américaine contre le Venezuela et l'enlèvement violent de dirigeant-es politiques constituent également une violation flagrante de l'interdiction du recours à la force en vertu du droit international et créent des précédents dangereux qui fournissent aux autres régimes autoritaires des arguments supplémentaires pour justifier leurs propres agressions. Les menaces proférées à l'encontre d'autres États d'Amérique latine et les revendications qui remettent en cause l'intégrité territoriale du Danemark, y compris le Groenland, sont tout aussi inacceptables. Les petits et moyens États, en particulier, ont besoin que le droit et l'autodétermination soient protégés de manière cohérente, plutôt que de voir la politique de puissance et les sphères d'influence primer sur le droit international. C'est pourquoi la Suisse doit prendre clairement position, condamner sans ambiguïté la violence contraire au droit international et s'engager, avec l'Europe, en faveur du multilatéralisme, de la désescalade et de la souveraineté démocratique.

Dans ce contexte, l'Europe est le seul continent qui — malgré des tendances négatives dans certains pays et des manquements indéniables, par exemple en matière de politique migratoire — demeure politiquement et économiquement stable, solidement arrimé à des institutions démocratiques et à une communauté juridique globalement fiable. Pour la

Suisse, située au cœur de l'Europe et étroitement imbriquée dans celle-ci sur les plans économique, social et politique, une question centrale se pose : voulons-nous — comme condition préalable à une véritable souveraineté — approfondir notre intégration dans l'espace juridique démocratique européen ? Ou choisissons-nous un isolement opportuniste sur le modèle d'un « Singapour des Alpes », qui ne profiterait qu'aux oligarques nationaux, mais affaiblirait notre place industrielle et saperait notre indépendance politique en nous livrant encore davantage aux caprices des grandes puissances ?

Le PS Suisse s'engage en faveur de l'intégration européenne et de la souveraineté et, en tant que membre du Parti socialiste européen (PSE), œuvre pour une Europe solidaire et démocratique. Au-delà de cet engagement, le PS défend une politique étrangère qui assume ses responsabilités en matière de liberté, de paix et de justice sociale et écologique, renforce la coopération internationale et promeut activement le droit international, les droits humains et la dignité humaine.

Fidèle à ses principes, le PS condamne toute violation du droit international et se tient résolument du côté des victimes. Il condamne tout aussi vigoureusement la guerre d'agression meurtrière de la Russie contre l'Ukraine, le génocide du peuple palestinien à Gaza et les crimes contre l'humanité commis au Soudan et dans tous les autres conflits.

Oser davantage d'Europe

Les Bilatérales III, soutenues par une législation de mise en œuvre intelligente, renouvellent et stabilisent la voie bilatérale et garantissent à la Suisse un accès juridiquement sûr au marché intérieur européen et aux programmes de coopération. Elles protègent ainsi les emplois et les salaires, consolident le pôle de recherche que constitue la Suisse et favorisent les échanges dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science. Autant de piliers essentiels d'une Suisse solidaire.

Dans le même temps, une chose est claire : l'intégration économique seule ne suffit plus. La Suisse a besoin d'une coopération étroite avec l'Europe, y compris dans des domaines tels que la protection du climat, la réglementation des technologies, la politique fiscale et la sécurité.

Le PS s'oppose fermement à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » (initiative pour la durabilité). Non seulement celle-ci remettrait en question le droit d'asile, mais encore elle conduirait à une dénonciation des accords centraux avec l'UE et mettrait gravement en danger nos relations avec le principal partenaire de la Suisse. De même, le PS rejette l'initiative « Boussole » (« Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays — Contre une Suisse membre passif de l'UE »). Celle-ci exige que les accords de politique européenne soient à l'avenir soumis à la majorité des cantons. Une telle disposition fausserait la participation démocratique éprouvée de la population, inscrite dans la Constitution fédérale, et permettrait à une petite minorité de bloquer des traités internationaux essentiels. L'acceptation de cette initiative affaiblirait la capacité d'action de la Suisse en Europe et dans le monde et rendrait la voie bilatérale instable. Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques, la Suisse a besoin de procédures fiables, et non de nouveaux obstacles et mécanismes de blocage.

L'avenir de la Suisse passe par une coopération active et constructive avec l'Europe — non par la complexification institutionnelle et le verrouillage politique.

Neutralité signifie responsabilité, et non opportunisme

Le PS défend une politique de neutralité active. La neutralité ne signifie toutefois pas que la Suisse se taise dans un état d'urgence de la politique mondiale, se dérobe ou cherche même à tirer un profit économique des guerres et des violations des droits humains. Car la neutralité n'a de sens que si elle est comprise comme un plaidoyer pour le droit international, comme un rempart contre la loi du plus fort. Nous le savons : toute décision politique, comme toute absence de décision, constitue en soi un choix et révèle un positionnement. Quiconque, face à des violations graves du droit international, comme l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, ne prend pas position, renforce *de facto* l'agresseur. Dès lors, la décision du Parlement d'affaiblir la loi sur le matériel de guerre — au point que des armes suisses pourraient de nouveau parvenir à des États comme l'Arabie saoudite, Israël ou le Myanmar, tout en excluant explicitement l'Ukraine des livraisons d'armes — est totalement dénuée de toute crédibilité au regard de la politique de neutralité. Le PS s'oppose fermement à cette démarche de la majorité parlementaire et lance un référendum. De son côté, l'initiative sur la neutralité demande que la Suisse ne puisse, en principe, plus imposer de sanctions à des États même lorsqu'ils violent le droit international ou mènent des guerres d'agression. Elle entrerait ainsi en conflit direct avec le principe, inscrit dans la Charte des Nations unies, interdisant la guerre d'agression. Voilà qui irait totalement à l'encontre d'une politique de neutralité responsable. Devant la doctrine du droit international de la « sécurité collective », selon laquelle tous doivent s'unir contre l'agresseur, on ne saurait être neutre.

Neutralité active signifie : engagement en faveur du droit international, soutien au multilatéralisme, condamnation sans équivoque des guerres d'agression, interdiction de vendre des armes aux agresseurs et aux États violant le droit international, ainsi que coopération étroite avec les pays qui respectent les principes démocratiques et l'état de droit. C'est pourquoi le PS combat fermement l'initiative sur la neutralité, qui devrait plutôt s'appeler « initiative pro-Poutine ».

Multilatéralisme plutôt que vulnérabilité au chantage : une politique commerciale fondée sur des principes clairs

Le « deal » douanier imposé par les États-Unis n'est pas le fruit de négociations : il s'apparente bien plutôt à un diktat politique. La baisse des droits de douane américains de 39 à 15 % est probablement assortie de conditions qui pourraient être inacceptables pour la Suisse et exercer une pression directe sur notre souveraineté. De telles tentatives de chantage sapent les règles internationales et menacent la capacité des petits et moyens États à défendre leurs intérêts de manière autonome. Il n'est guère étonnant que les oligarques, des deux côtés de l'Atlantique, accueillent favorablement ce type de politique et s'emploient à en assurer activement la promotion. Ceux qui, comme Elon Musk ou de grands actionnaires nationaux, profitent de relations commerciales arbitraires dépourvues de règles contraignantes combattent l'état de droit et le contrôle démocratique. Lorsque les décisions ne relèvent plus des traités, des parlements et des tribunaux, mais des rapports de force, du pouvoir du capital et des liens personnels avec les gouvernements, la démocratie et l'état de droit sont vidés de leur substance.

C'est précisément pour cette raison que la Suisse a besoin d'une politique commerciale fondée sur des principes clairs, sur le multilatéralisme et sur le droit international — et non sur la politique de puissance.

Le PS s'engage en faveur d'accords commerciaux équitables, garantissant des normes élevées en matière de travail, d'environnement et de droits humains, et qui ne restreignent pas les marges de manœuvre démocratiques. Il rejette les accords qui poussent les États dans une dépendance unilatérale, qui contournent la régulation démocratique ou qui font peser des coûts sur la population, tandis que les entreprises et les oligarques en tirent profit.

Dans le même temps, une chose est claire : un ordre international juste naît de partenariats solides, pas de l'isolement. La Suisse doit coopérer activement avec les pays qui s'engagent pour le droit international et le développement durable — non seulement en Europe, mais aussi et surtout dans le Sud global.

Pour une Suisse qui renforce sa souveraineté par la coopération

Les trois initiatives populaires pendantes sont inadaptées aux enjeux auxquels la Suisse est confrontée :

- L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » met en danger une coopération européenne qui est au cœur des intérêts de la Suisse ;
- La prétendue « initiative sur la neutralité » contraint la Suisse à l'inaction face aux auteurs de guerre et aux violateurs du droit international, comme la Russie de Poutine, et isole la Suisse en Europe ;
- L'initiative « Boussole » crée de nouveaux blocages institutionnels et affaiblit tant la prise de décision démocratique que la marge de manœuvre de la politique étrangère.

Le PS Suisse dit clairement non à ces trois initiatives. À l'inverse de ces projets, les Bilatérales III offrent la possibilité de renforcer notre place industrielle ainsi que le pôle de recherche et d'éducation que constitue la Suisse, tout en approfondissant la coopération européenne.

La Suisse a besoin d'une politique étrangère qui assume ses responsabilités en matière de liberté et de paix, qui soit ancrée en Europe et qui défende les valeurs fondamentales de notre démocratie et de notre tradition humanitaire. Une politique qui renforce la coopération internationale, protège le droit international et s'engage à l'échelle mondiale pour la justice sociale et écologique. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse pourra façonner souverainement son avenir dans un monde de plus en plus instable et contribuer à soulager la détresse et la pauvreté dans le monde, à promouvoir le respect des droits humains et la démocratie, à favoriser une coexistence pacifique entre les peuples et à préserver les bases naturelles de la vie, comme le prévoit l'article 54 de la Constitution fédérale.